

Dépêche AEF : Quels sont les taux d'écoliers et de collégiens accueillis par département au 28 mai ? (chiffres du gouvernement)

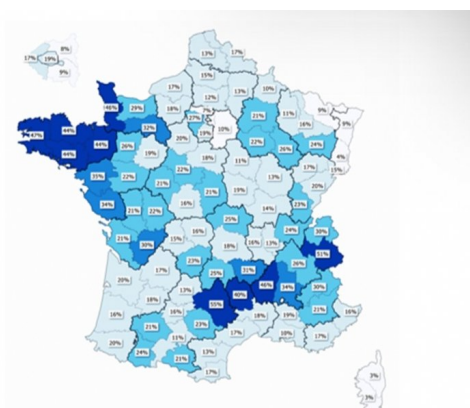
#coronavirusQuels sont les taux d'écoliers et de collégiens accueillis par département au 28 mai ? (chiffres du gouvernement)

Seuls 9 départements métropolitains accueillent plus de 40 % des élèves de primaire, selon des données rendues publiques le 28 mai 2020 par le gouvernement. Il s'agit des 4 départements de Bretagne, la Manche, l'Ardèche, la Lozère, l'Aveyron et la Savoie. Huit départements (Val-d'Oise, Haute-Corse, Corse-du-Sud, Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) en reçoivent moins de 10 %. Les données sur les taux de collégiens révèlent également des disparités importantes entre département, de 0 % à 58 %.

Selon le bilan du plan de reprise de l'école lancé le 11 mai, présenté lors de la conférence de presse du Premier ministre sur la phase 2 du déconfinement le 28 mai, 82,5 % des écoles ont rouvert, accueillant 22 % des élèves en zone verte (c'est-à-dire toute la France métropolitaine sauf Île-de-France, Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est) et 14 % en zone rouge ([lire sur AEF info](#)).

Le gouvernement, qui a modifié entre temps les codes couleurs des départements, s'est engagé à ce que toutes les écoles rouvrent progressivement dès le 2 juin et qu'elles assurent un accueil systématique des élèves, au moins une partie de la semaine.

Voici le taux d'enfants scolarisés en primaire par département à la date du 28 mai (de moins de 10 % en gris clair à plus de 40 % en bleu foncé) :



Droits réservés - DR

[La carte](#) révèle de fortes disparités entre départements. Les difficultés évoquées par les acteurs pour élargir l'accueil portent sur le respect du protocole sanitaire, la disponibilité des personnels, le

choix des parents mais aussi le démarrage timide du dispositif [2S2C](#) ([lire sur AEF info](#)).

Seuls 9 départements métropolitains accueillent plus de 40 % des écoliers :

- 4 départements de Bretagne (entre 44 % et 47 %),
- la Manche (46 %),
- l'Ardèche (46 %),
- la Lozère (40 %),
- l'Aveyron (55 %),
- la Savoie (51 %).

Huit départements en reçoivent moins de 10 % :

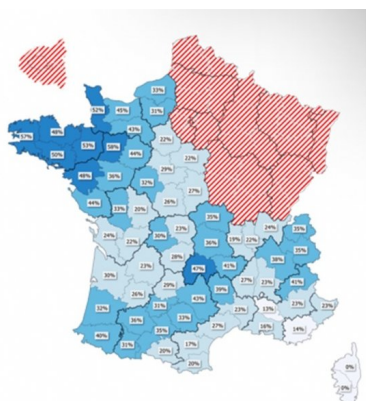
- Val-d'Oise (7 %),
- Haute-Corse (3 %),
- Corse-du-Sud (3 %),
- Moselle (9 %),
- Bas-Rhin (9 %),
- Haut-Rhin (4 %),
- Seine-Saint-Denis (8 %)
- Val-de-Marne (9 %).

Les chiffres ne sont pas toujours corrélés au taux d'exposition du territoire au Covid-19 : par exemple, Nouvelle-Aquitaine, qui a été relativement peu touchée par l'épidémie, ne dépasse pas les 20 % d'enfants scolarisés.

Il faut mentionner également que le taux de scolarisation ne signifie pas un accueil à plein temps des élèves.

4 départements accueillent moins de 15 % de leurs collégiens

Le gouvernement a également rendu publique la carte du taux de collégiens accueillis dans les zones vertes. Voici le taux de collégiens (6e et 5e) accueillis dans leur établissement par département à la date du 28 mai (de moins de 15 % en gris clair à plus de 45 % en bleu foncé) :



Droits réservés - DR

Là encore, [la carte](#) montre des disparités entre territoires importantes. Les départements qui accueillent le plus de collégiens de 6e et 5e (plus de 45 %) sont les 4 départements bretons (entre

48 % et 57 %), la Manche (52 %), la Mayenne (58 %), Loire-Atlantique (48 %) et le Cantal (47 %). Quatre départements sont à moins de 15 % : Vaucluse (13 %), Var (14 %) et les deux départements de la Corse (0 %).

Documents